



COMITE DE RIVIERE SORNIN JARNOSSIN

Réunion du 20 juin 2017 à La Clayette

Compte-rendu

Ordre du jour :

1. Election du président du comité de rivière Sornin Jarnossin
2. Présentation du nouveau contrat de rivière Sornin Jarnossin (2017-2017)
3. Signature du contrat de rivière

Présents : 52 personnes

M. LAMARQUE	PRESIDENT DU SYMISOA
M. VALORGE	PRESIDENT DE CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
M. MORVAN	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE
M. PALLUET	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
M. LACROIX	CONSEIL DEPARTEMENTAL 42
Mme DARPIN	CONSEIL DEPARTEMENTAL 69
MME MALHERBE	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
M. GRISARD	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
MME ARRIAT	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
M. MATHIEU	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
M. LABROSSE	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
M. DURIAU	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR EN BRIONNAIS
M. MORIN	COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE BEAUJOLAIS
M. LAROCHE	MAIRE DE LA CLAYETTE
M. LABOURET	MAIRIE DE CHARLIEU
M. DURANTON	MAIRE D'AIGUEPERSE
M. LAOT	CHAMBRE D'AGRICULTURE 42
M. VAIZAND	CHAMBRE D'AGRICULTURE 71
Mme CHARNAY	CHAMBRE D'AGRICULTURE 69
M. BARBIN	DDT 42
M. REVEL	DDT 71
M. KARAMALENGOS	AFB 71
M. DUPONT	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE
M. LAGARDE	FDPPMA 69
M. GUYONNET	FDPPMA 71
M. DUMAS	FDPPMA 42
M. DUPERRON	FDC 42
M. PLASSARD	FDC 69
Mme LABRACHERIE	FRAPNA
M. HYTTE	FRAPNA
M. BEAUDOIN	SHNA
M. BEAUPERTUIT	ADEFBEL – CRPF
M. RUSSIAS	DEPARTEMENT DE LA LOIRE
M. WEROCHOWSKI	REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Mme LECLERC	PETR CHAROLAIS BRIONNAIS

M. JANDEAU	AAPPMA LA GAULE DE CHAUFFAILLES
M. THORAL	AAPPMA « LES AMIS DU SORNIN »
M. LAPALUS	AAPPMA « LES PECHEURS DU SORNIN » LA CLAYETTE
M. GAILLARD	AAPPMA ST IGNY DE ROCHE
M. LAVENIR	AAPPMA ST IGNY DE VERS
M. FAYARD	AAPPMA ST IGNY DE VERS
M. LAPORTE	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
M. THIOLLIER	CESAME
M. PARET	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE – TECHNICIEN JARNOSSIN
Mme DEFOND	SYMISOA
Mme FRANCOIS	SYMISOA
M. DAJOUX	SYMISOA
M. BERGER	SYMISOA
M. PORTAILLER	SYMISOA
M. FOUILLET	SYMISOA
M. DERIGON	SYMISOA
Mme DECHAVANNE	SYMISOA

Excusés :

M. SAFFREY	SOUS PREFET DE CHAROLLES
Mme DUFAY	PRESIDENTE REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
M. ACCARY	PRESIDENT CONSEIL DEPARTEMENTAL 71
M. DUPERRAY	CONSEIL DEPARTEMENTAL 69
M. FRECHET	CONSEIL DEPARTEMENTAL 42
Mme CHAVEROT	CONSEIL DEPARTEMENTAL 42 (TOURISME)
M. CHASSIGNOL	FEDERATION DE PECHE 71
M. THOUMIS	DDT 42
M. LERAT	SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE D'AUTUN
Mme BIGNON	PRESIDENTE COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
M. MAMESSIER	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR EN BRIONNAIS
M. MORLET	FEDERATION DE CHASSE 71
MME PUBLIE	CDT 69
M. CANNET	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS
Mme GRAPELOUP	CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
M. MATHIEU	MAIRE DE FLEUTY LA MONTAGNE
Mme BOYER	MAIRE DE COUTOUVRE
Mme DELILLE	MAIRE DE COUBLANC
M. DURY	TECHNICIEN CHAMBRE D'AGRICULTURE 71
M. DE LA CELLE	PRESIDENT SIE DU BRIONNAIS
M. FAYOLLE	PRESIDENT SIADEP
Mme GRUNERT	ARPN
Mme PUBLIE	ADT 69
M. BAULAND	AISA
M. LABAUNE	AAPPMA LA CLAYETTE
M. LE PRESIDENT	AAPPMA MUSSY
M. PELUS	PRESIDENT FDC71
Mme VINDRY	AUTREMENT DIT
Mme PIZZIMENTI	CCI LYON METROPOLE
M. GERMAIN	TERRE ET NATURE

Le Maire de La Clayette, M. LAROCHE, accueille les participants et présente sa commune.

Le Président du SYMISOA, M. Michel LAMARQUE, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence ; il dresse ensuite la liste des personnes excusées.

1- Election du président du comité de rivière Sornin Jarnossin

Suite à la mise en place d'un nouveau comité de rivière couvrant les bassins du Sornin et du Jarnossin, il est nécessaire d'élire un nouveau président.

M. LAMARQUE interroge l'assemblée pour savoir s'il y a des candidats. Personne ne se manifeste.

M. LAMARQUE rappelle que jusqu'alors, c'était le président du SYMISOA qui était également président du comité de rivière, et il indique être candidat.

- M. Michel LAMARQUE est élu président du comité de rivière Sornin Jarnossin à l'unanimité.

2- Présentation du contrat de rivière Sornin Jarnossin

Céline DECHAVANNE présente synthétiquement le contrat de rivière Sornin Jarnossin, tel qu'il a été approuvé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le document e synthèse du contrat est joint au compte rendu.

Quelques questions sont abordées concernant l'action de mise en défens et de plantation de rispisyle :

- les espèces replantées sont des espèces locales adaptées au bord de cours d'eau (différentes espèces de saules, des aulnes, des érables, du fusain, ...). Des espèces produisant des baies sont intégrées dans les plantations pour la faune sauvage.
- Dans les secteurs où des résineux ont été plantés jusqu'au bord du cours d'eau, des négociations auront lieu avec les propriétaires pour envisager le recul des ces plantations au profit d'espèces adaptées à la ripisylve. Les démarches de sensibilisation des forestiers seront menées en partenariats avec les acteurs qui travaillent déjà sur ce sujet (CRPF, FIBOIS, ...).

La question de la lutte contre les ragondins est abordée. Le SYMISOA poursuit son partenariat avec la FDC71 pour rémunérer les captures côté Saône et Loire. M. DUPERRON de la FDC42 alerte les élus sur les difficultés de financement des captures côté Loire, du fait d'une participation insuffisante des communes au financement du groupement de lutte, qui pourrait remettre en cause la prise en charge de la rémunération des piégeurs par la FDC42.

3- Discours

- M. LAMARQUE, président du SYMISOA, prend la parole. Il dresse l'historique des démarches sur le bassin du Sornin et se félicite de la volonté des élus locaux de poursuivre les efforts pour préserver la ressource en eau. Il remercie l'ensemble des partenaires techniques et financiers.
- M. VALORGE, président de Charlieu Belmont Communauté, prend la parole. Il rappelle l'historique des démarches sur le bassin du Jarnossin et souligne la volonté locale de gérer les milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants, qui permet la mise en œuvre de démarches coordonnées et efficaces, ainsi que la mutualisation des moyens.
- M. MORVAN, délégué régional de l'Agence de l'Eau, s'exprime ensuite. Il constate que le contrat de rivière répond bien aux objectifs européens d'atteinte du bon état des masses d'eau et aux exigences de bonne utilisation de l'argent public. Il se félicite de la gouvernance qui a été mise en place sur ce territoire, et souligne l'ambition du programme d'actions et les équipes techniques expérimentées qui vont porter sa mise en œuvre. Il souhaite qu'un effort de communication soit fait, car ce territoire est suffisamment fort pour enregistrer des résultats intéressants et en faire profiter d'autres démarches.

- M. LACROIX, vice-président du Département de la Loire, présente les excuses du président. Il explique que les restrictions budgétaires qui pèsent sur le Département l'ont contraint à modifier ses modalités de financement, mais que l'appui aux politiques de gestion locale de l'eau est malgré tout réaffirmé. Il se félicite du travail mené en collaboration et en cohérence sur l'ensemble du territoire, malgré les limites administratives. Il souligne que les 7 millions d'euros engagés dans ce contrat de rivière représentent également une aide potentielle à l'économie locale. Il demande à tous d'être le relais du contrat de rivière, pour la réussite du projet.
- Mme DARPIN, vice-présidente du Département du Rhône, prend également la parole. Elle partage ce que vient d'exprimer M. LACROIX, et souligne à son tour l'engagement collectif pris par tous les acteurs pour les 5 ans du contrat de rivière.

4- Signatures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30.

Contacts bassin versant du Sornin :

Chargée de mission, Céline Déchavanne – 04.77.60.97.91 – c.dechavanne@symisoa.fr

Technicien de rivière, Jérôme Derigon – 06.71.58.46.94 – j.derigon@symisoa.fr

SYMISOA – 50, route de St Denis – 42190 CHARLIEU

Contact bassin versant du Jarnossin :

Technicien de rivière, François PARET – 04.77.69.36.12 – francois.paret@charlieubelmont.com